

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP201 Maîtrise, communication et vie professionnelle en I			
Ancien Code	ECRP2B01RP201	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP2010		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire HUPET (hupetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants: culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en langue étrangère cible:

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases complexes et/ou une production écrite;
- de décoder des messages écrits ou oraux complexes produits en langue cible standard;
- de prononcer et d'accentuer correctement en langue cible standard.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B01RP201A Anglais

90 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP2B01RP201A Anglais

70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	20_ECRP2B01RP201A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP2011		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire HUPET (hupetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhension à la lecture et compréhension à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales, vues en cours et /ou en étude autonome dans un contexte d'ordre général et/ou professionnel;
- de décoder des messages écrits et oraux authentiques produits en langue cible;
- de produire et formuler des messages oraux, correctement prononcés, en langue cible standard et de manière fluide.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Thèmes liés au monde des RP, visant à familiariser l'étudiant avec une terminologie professionnelle et propre au domaine des RP.
- Thèmes liés à l'actualité nationale et internationale.
- Introduction à la correspondance commerciale;
- Révisions et approfondissement de la grammaire - grammaire contextualisée;
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices grammaticaux;
- Analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux;
- Etude plus approfondie du langage particulier au monde des affaires, au tourisme, aux médias, aux relations extérieures, marketing, publicité, etc.;
- Etude systématique des thèmes abordés en classe;
- Approche par situation problème;
- Utilisation du laboratoire de langues;
- Jeux de rôles - mises en situation - travail de groupe;
- Travaux en autonomie;
- Prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant;
- Introduction aux concepts marketing dans la langue cible;

...

Démarches d'apprentissage

- Travail des 4 compétences langagières : compétences productives (expressions orale et écrite) et compétences réceptives (compréhensions à la lecture et à l'audition);
- Présentations orales - mises en situation et contextualisation du vocabulaire et des différents éléments de grammaire;
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application;
- Revue de presse anglophone;
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances questions-réponses;
- Corrections en classe.

Sources et références

- Ashley, A. (2009). *Correspondence Workbook* (New edition). Oxford University Press
- Ashley, A. (2010). *Commercial Correspondence* (New edition). Oxford University Press.
- Azar, B. & Hagen, S. (2009). *Understanding and using English grammar* (4th ed.). Longman.
- Emmerson, P. (2013). *email English* (2nd edition), Macmillan Education.
- Handford, M., Lisboa, M., Koester, A. & Pitt, A. (2012). *Business Advantage, Student's book Upper-Intermediate*, Cambridge University Press.
- Kerridge, D. (2009). *Speak out. Speaking professional English*. Ellipses.
- Mascull, B. (2009). *Business Vocabulary in Use, Intermediate*. Cambridge Professional English
- Mclisky, M. (2011). *English for Public Relations in Higher Education Studies*, Course book, Garnet Education
- Murdoch-Stern, S. (2003). *Réunions en anglais : préparer et réussir toutes les réunions*. Nathan.
- Murphy, R. (2009). *English grammar in use: a self study reference and practise book for intermediate students of English* (3e ed.). Cambridge Univ. Press.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin du syllabus et/ou des PPT.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 = 50 % (examen écrit (70 %) et examen oral (30 %)) + 10 % évaluation continue

Q2 = 40 % (examen écrit (70 %) et examen oral (30 %))

Q3 = 100 % (examen écrit (70 %) et examen oral (30%))

Un travail écrit sera demandé pour l'examen oral, du Q1, du Q2 et du Q3.

La langue d'évaluation de l'activité d'apprentissage est l'anglais, l'étudiant pouvant être amené à répondre en français.

Pour les diplômables de janvier : les modalités seront indiquées sur Connected.

Les modalités opérationnelles des évaluations seront postées sur connected dans le cours correspondant à cette UE/AA.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation	Evo + Eve	50	Exe + Exo	40	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).